

CALENDRIER DE L'ORIENTATION

■ **De janvier à février,** les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires en ligne via la procédure TSO (Téléservice Orientation).

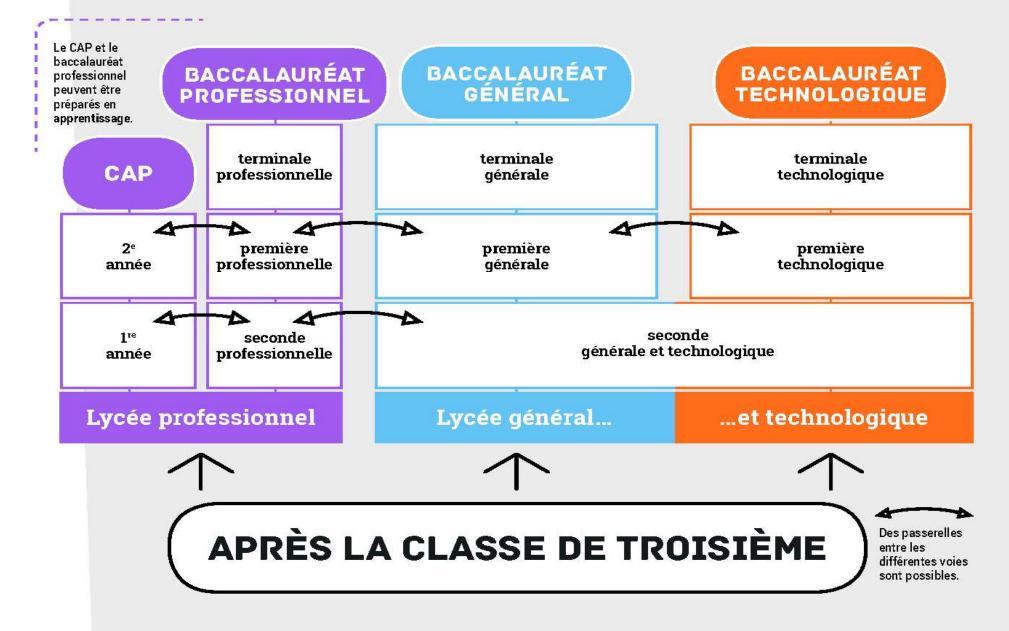
Seconde générale et technologique ;

Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage);

1ère année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

- Au conseil de classe du 2^e trimestre, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis en ligne sur TSO.
- **D'avril à mai,** les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs en ligne via TSO/TSA.
- Au conseil de classe du 3^e trimestre, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
- **De juin à début juillet,** les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



3 BACS quelles différences ?

BAC GENERAL	BAC TECHNOLOGIQUE	BAC PROFESSIONNEL
Enseignement théorique et abstrait	Enseignement appliqué et plus concret	Enseignement professionnel, qualifiant et diplômant
Réfléchir , analyser, synthétiser	Observer, expérimenter	Expérimenter, agir en professionnel
Argumenter et rédiger	Travaux pratiques en laboratoire, en salle info ou de technologie, en atelier	Travaux pratiques et nombreux stages en entreprise (22 semaines)
Travail personnel important	Travail en groupe ou en autonomie	Travail en groupe et expérience professionnelle
Etudes plutôt longues (5 ans) mais études courtes possibles	Etudes courtes majoritairement (2/3 ans) mais études longues possibles	Insertion professionnelle ou poursuite d' études



LA VOIE PROFESSIONNELLE

La voie Professionnelle

Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :

Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études (possible en 1 an ou 3 ans selon les besoins de l'élève)

<u>Le baccalauréat professionnel</u>, en 3 ans, pour s' insérer dans l' emploi ou poursuivre des études supérieures.

* La formation peut être suivie :

Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année;

En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

La voie Professionnelle

= Une 2^{nde} professionnelle « commune » à plusieurs BACS PRO



Apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur.

Choisir, à la fin de l'année de 2^{nde} professionnelle, sa spécialité en connaissance de cause

Chaque famille peut compter entre 2 et 9 spécialités.

Ex : 2nde professionnelle Métiers de la relation client



Puis au choix dès la fin de 2nde entre :

1ère Métiers du commerce option A (animation et gestion)

1ère Métiers du commerce option B (prospection)

1ère Métiers de l'accueil

Tous les bacs professionnels ne rentrent pas dans les familles de métiers (ex: métiers de la sécurité, photographie, maintenance nautique...)

La 2^{nde} Professionnelle

Les enseignements en 2 ^{nde} pro (<u>services</u> et production)		
Français /Histoire Géographie + EMC	4 h30	
Mathématiques	2h	
LV1	2h	
Arts appliqués – Cultures artistiques	1 h	
EPS	2 ou 3 h	
Accompagnement Personnalisé	2 h 30	
LV2 ou Sciences Physiques	2 h	
+ enseignements généraux liés à la spé	1h45	
Enseignements professionnels	13h45	
Prévention – santé- environnement	1 h	
Economie – Gestion	1 h	
+ 4 à 6 semaines de stage en 2 ^{nde} pro (22 sur les 3 ans)		

18 à 19h Ens. Gén.

+ 15 à 16h Ens. Pro.

= 33 à 35h

Le contrat d'apprentissage

Les conditions:

- Avoir au moins 15 ans pour les 3èmes au 31 décembre 2022 (Signature du contrat d'apprentissage pas avant les 15 ans révolus)
- Trouver une entreprise d'accueil
- Trouver un centre de formation d'apprentis
- * Formations possibles: CAP, Bac pro

<u>Démarches pour trouver une entreprise</u>:

- Candidatures spontanées, conctacter les CFA
- Chambre des métiers, Chambre de commerce : Brest, Quimper.
- ❖ IFAC Brest: "Mercredi de l'Apprentissage" dès janvier 2023

Attention! Prévoir une inscription en lycée professionnel

VOIE PROFESSIONNELLE

L'AFFECTATION INFORMATISEE EN LYCEE PROFESSIONNEL PUBLIC (AFFELNET)

Le **nombre de places** en CAP et Bac Pro est **limité**

Classement des élèves selon différents critères :

- Les notes de 3ème
- L'avis du chef d'établissement
- Peuvent se cumuler d'autres critères selon les filières choisies : Recrutement particulier



LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

La classe de seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français	4h
Histoire-Géographie	3h
Enseignement moral et civique	0,5h
LV1 et LV2 (ou LCR)	5,5h
Sciences économiques et sociales	1,5h
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5h
Education physique et sportive	2h
Sciences numériques et technologie	1,5h

ORIENTATION (à titre
indicatif)

ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE (selon les
besoins des élèves)

26,5h + 1,5h* élève

* 54 heures annuelles

La voie générale

L'élève choisit **3**enseignements de
spécialité en première

4 h pour chacun, soit un total de 12 h

L'élève conserve **2**enseignements de
spécialité en terminale

6 h pour chacun, soit un total de 12 h

Education physique, pratiques et culture sportives

Arts

Biologie- Écologie

Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques (Lyc.Elorn)

Humanités, littérature et philosophie (Lyc.Elorn)

Langues, littératures et cultures étrangères (Lyc. Elorn)

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

Mathématiques (Lyc. Elorn)

Numérique et sciences informatiques (Lyc. Elorn)

Physique chimie (Lyc. Elorn)

Sciences de la vie et de la terre (Lyc.Elorn)

Sciences de l'ingénieur (Lyc.Elorn)

Sciences économiques et sociales (Lyc.Elorn)

La voie technologique

Il existe 8 séries de baccalauréat technologique :

- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
- Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STI2D)
- Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
- Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)
- Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)
- Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)
- Sciences et Technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
- •Sciences et Techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

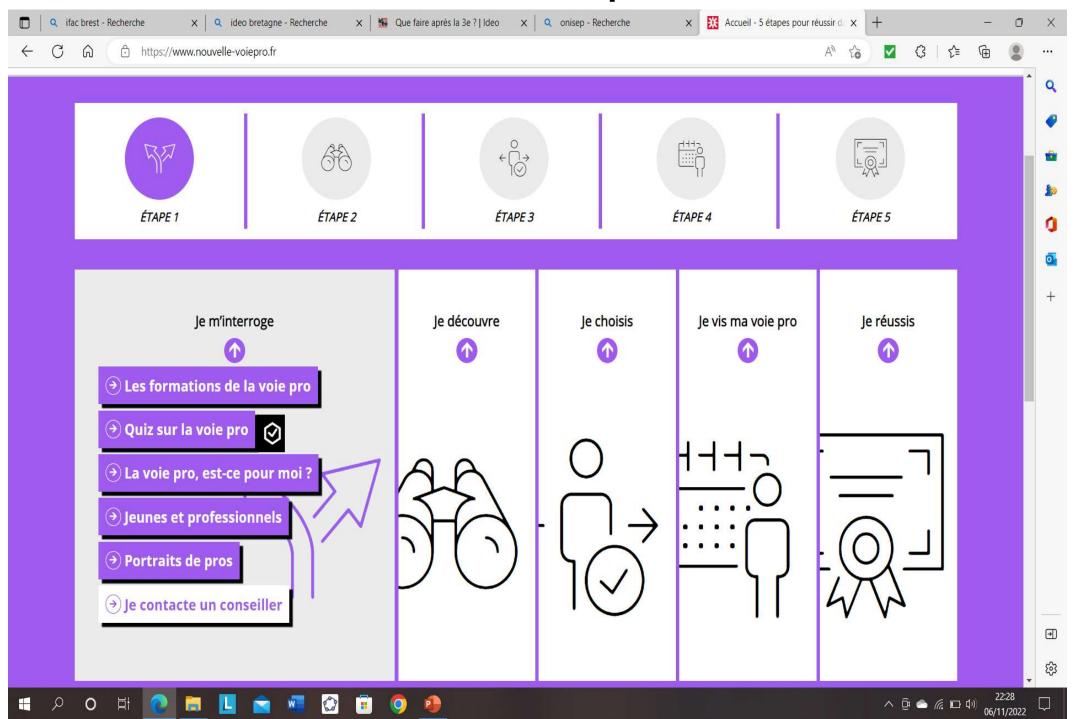
voie technologique

Enseignement	Horaires 1 ^{re}	Horaires Tale		
Français	3 h	_		
Philosophie	_	2 h		
Histoire géographie	1 h 30	1 h 30		
Langues vivantes A et B	4 h	4 h		
Mathématiques	3 h	3 h		
Education physique et sportive	2 h	2 h		
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30		
Total	14 h	13 h		
Accompagnement personnalisé				

www.secondespremieres2021-2022.fr



www.nouvelle-voiepro.fr



Pour aller plus loin...





Téléchargement sur IDEO Bretagne

Pour obtenir un conseil individualisé

Mme BUZARÉ

Sophie-gabriell.buzare@ac-rennes.fr

Psychologue de l'Education Nationale (Conseil en orientation)

Permanence au COLLEGE

Le Mardi

Prendre RDV au bureau de la vie scolaire

Centre d'Information et d'orientation de Brest- Landerneau (Présence le jeudi. Entretiens actuellement sur RV)

Ouvert pendant les vacances scolaires cio-brest.ac-rennes.fr Tel: 02 98 44 37 33